



DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER
Arrondissement de BLOIS
COMMUNE DE BRACIEUX
COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

Séance vendredi 13 mai 2022

L'an deux mil vingt et deux, le 13 mai,
A 17h30, le Conseil Municipal de Bracieux s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Hélène PAILLOUX, Maire.

PRESENTS : Mme PAILLOUX, Mme RICHARD, Mr BEAUMONT, Mr VINGERDER, Mme JAUNET, Mme GOUABAULT, Mr HASSE, Mme DEHAYNIN,

ABSENTS EXCUSES :

Mr PINON pouvoir à Mr BEAUMONT
Mr AFFLARD pouvoir à Mme RICHARD
Mme VERRET pouvoir à Mme PAILLOUX
Mr CORNUAU pouvoir à Mme JAUNET

ABSENTS :

Mme VAN THUAN
Mme GRAMAIN-BALPE
Mr DUPLAN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mr BEAUMONT

Le quorum non atteint le 9 mai 2022 : séance ajournée au 13 mai 2022 à 17h30

Début de séance à 17h35

Présents : 8

Représentés : 4

Votants : 12

N°41025-D026-2022

1. Finances : vote des taux d'impositions 2022 : taxes directes locales

Madame le Maire propose aux conseillers municipaux de fixer le taux des deux taxes locales. Il a été rappelé que lors du conseil municipal du 27 avril dernier, pour le vote du budget primitif 2022, l'assemblée a acté de ne pas augmenter ces taxes. Mais qu'aucune délibération avait été prise, le préfecture suite à la réception de l'état 1259, qui valorise les recettes directes locales, nous a demandé de prendre cette dernière dans le meilleur délai, car elle est obligatoire.

L'assemblée présente du conseil municipal a décidé à l'unanimité de conserver les taux à l'identique de 2021, soit taxe bati de 50.15€ et taxe non bati de 50.08€.

Fin du conseil municipal à 17h40

Signatures des élus

Pailloux Hélène		Pinon Lionel	Pouvoir à Mr BEAUMONT
Richard Aline		Beaumont Kévin	
VanThuan Nathalie	ABSENTE	Vingerder Jean-Luc	
Jaunet Anne		Afflard Christophe	Pouvoir à Mme RICHARD
Verret Patricia	Pouvoir à Mme PAILLOUX	Cornuau Jean-Louis	Pouvoir à Mme JAUNET
Gouabault Solène		Hasse François	
Gramain-Balpe Marielle	ABSENTE	Duplan Stéphane	ABSENT
Dehaynin Sylvie			